Rentrée 2015/2016

Sécurité sociale **étudiante**

INSCRIPTION Mode d'emploi

étape 1 Déterminez votre situation

... en fonction de **votre âge** et de la **profession du parent** qui vous couvrait jusqu'à présent.

	16/19 ans né entre le 01/10/1996 et le 30/09/2000	20 ans né entre le 01/10/1995 et le 30/09/1996	21/28 ans né entre le 01/10/1987 et le 30/09/1995
TRAVAILLEUR SALARIÉ OU ASSIMILÉ Salarié du privé, praticien ou auxiliaire médical conventionné, agent des collectivités territoriales, fonctionnaire, exploitant ou salarié agricole, Banque de France, ouvrier d'État, magistrat, Caisse des dépôts, artiste auteur, CCI de Paris, demandeur d'emploi.	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et gratuite**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**
TRAVAILLEUR NON SALARIÉ OU DÉPENDANT D'UN RÉGIME SPÉCIAL Artisan, commerçant, industriel, profession libérale, EDF-GDF, RATP, mines, militaire, clerc et employé de notaire, Sénat, régime des cultes, fonctionnaire international.	Maintien de la **Sécurité sociale de vos PARENTS**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**
AUTRE PROFESSION DÉPENDANT D'UN RÉGIME SPÉCIAL Assemblée Nationale, marine Marchande, Port autonome de Bordeaux, Comédie-Française, Théâtre national de l'Opéra.	Maintien de la **Sécurité sociale de vos PARENTS**	Maintien de la **Sécurité sociale de vos PARENTS**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**
AGENT SNCF	Maintien de la **Sécurité sociale de vos PARENTS**		

Cas particuliers

Étudiants salariés
Vous êtes dispensés de l'affiliation à la Sécurité sociale étudiante si votre contrat de travail couvre sans interruption toute l'année universitaire soit du 01/10/2015 au 30/09/2016 à raison de 60 heures par mois ou 120 heures par trimestre.

Étudiants en provenance de l'étranger
Affiliation obligatoire sauf si vous êtes originaire de l'Espace Économique Européen ou de Suisse et si vous possédez une Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Étudiants boursiers
Exonération de la cotisation sur présentation de l'attestation définitive de bourse ou de la notification provisoire d'attribution.

Plus d'informations sur **vittavi.fr**

213 €
Montant de la cotisation Sécurité sociale étudiante en 2014-2015.
Montant à régler auprès de votre établissement d'enseignement supérieur.

étape 2 Choisissez Vittavi - Réseau emeVia

sur votre dossier d'inscription

étape 3 Pièces justificatives à fournir

Pièces à fournir pour le remboursement de vos dépenses de santé	Votre âge : 16/19 ans	Votre âge : 20/28 ans	En complément si vous n'avez pas votre numéro de Sécurité sociale : Né en France	En complément si vous n'avez pas votre numéro de Sécurité sociale : Né à l'étranger
Copie de l'attestation Vitale de votre parent (sur laquelle vous êtes mentionné)	✓ ✓			
Preuve de votre affiliation (copie de votre attestation d'inscription, quittance de vos droits ou du volet n°2 du formulaire Cerfa 1205 précisant Vittavi comme centre payeur de Sécurité sociale)	✓	✓		
Numéro de Sécurité sociale personnel (pas celui des parents)	✓ ✓	✓ ✓		
Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE) à votre nom	✓	✓		
Formulaire de déclaration de votre médecin traitant	✓	✓		
Attestation de bourse provisoire ou définitive (si vous en bénéficiez)	✓	✓		
Photocopie d'une pièce d'identité			✓	✓
Extrait d'acte de naissance (traduit si nécessaire par un traducteur assermenté)				✓
Copie d'un titre de séjour en cours de validité pour les étudiants étrangers nés hors EEE* (convocation ou récépissé acceptés)				✓ ✓

* Espace Économique Européen.

✓ **À remettre à Vittavi**

Vittavi - Service Affiliation
Parc d'activités de la Grande Plaine
2 impasse Henri Pitot - CS 55876
31506 Toulouse Cedex 5

✓ **À remettre à votre établissement**

Sécurité Sociale Étudiante
Vittavi Mutuelle
Réseau emeVia

Mutuelle étudiante de proximité membre du Réseau national emeVia

L'Assurance Maladie
msa santé famille retraite services
RSI

Sécurité Sociale Étudiante

Vittavi Mutuelle

Réseau emeVia

EXCLUSIVITÉ

1er réseau d'agences et points d'accueil de Sécurité sociale étudiante avec 54 sites dans le Sud-Ouest et à La Réunion

Joignable · Disponible · Réactif

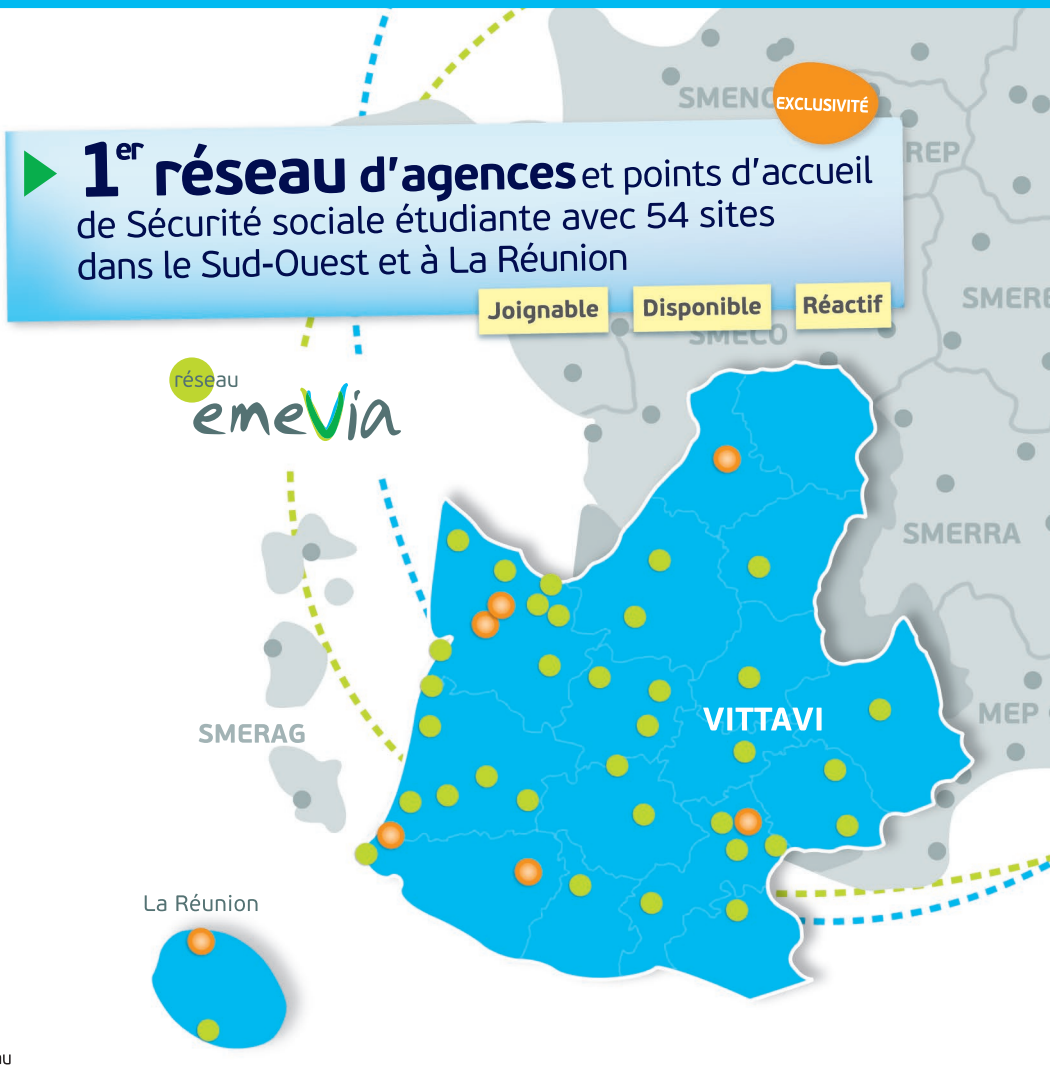

Contacts

Par téléphone
0 825 825 715
(depuis un poste fixe, 0,1254€HT/min + TVA en vigueur)

Sur internet
www.vittavi.fr

Dans vos **agences Vittavi** :

AGENCES

- **19 - Brive La Gaillarde**
  30 avenue de Paris
  05 55 74 91 45
- **24 - Périgueux**
  11 rue de la République
  05 53 53 22 22
- **31 - Toulouse** *Centre*
  7 rue des Lois
  05 61 21 75 91
- **31 - Toulouse** *Cité de l'Espace*
  Parc d'activités
  de la Grande Plaine
  2 impasse Henri Pitot
  05 62 73 55 56
- **33 - Bordeaux** *Université*
  Rue Pujol - Pessac
  05 56 45 83 97
- **33 - Bordeaux** *Rive droite*
  65 avenue Thiers
  05 57 95 07 07
- **33 - Bordeaux** *Centre*
  15 cours G. Clemenceau
  05 56 48 67 60
- **40 - Mont de Marsan**
  Allée de la Capère
  05 58 75 56 00
- **47 - Agen**
  100 boulevard Carnot
  05 53 77 77 53
- **64 - Bayonne**
  20 allées Paulmy
  05 59 59 40 30
- **64 - Pau**
  10 place G. Clemenceau
  05 59 80 05 05
- **65 - Tarbes**
  36 rue Larrey
  05 62 47 36 52
- **81 - Albi**
  10 avenue Gambetta
  05 63 38 34 35
- **87 - Limoges**
  41 rue des Tanneries
  05 55 32 50 60
- **974 - ÎLE DE LA RÉUNION**
  Saint-Denis
  - Bât. B, 16 bis rue Jean Chatel
    02 62 47 78 76
  - Espace de la Vie étudiante
    Local 102
    Université de La Réunion
    15 avenue René Cassin
    02 62 29 38 41

POINTS D'ACCUEIL *Liste sur www.vittavi.fr*

09 - Pamiers · 12 - Rodez · 24 - Bergerac · 31 - Colomiers · 31 - Muret · 31 - Revel · 31 - St-Gaudens · 32 - Auch · 33 - Langon · 33 - Libourne · 40 - Dax · 46 - Cahors · 47 - Marmande · 47 - Villeneuve-sur-Lot · 64 - St-Jean-de-Luz · 81 - Castres · 82 - Montauban · 974 - Le Tampon ...

Notre **qualité de service** vous **simplifie** la vie

- Attestation Sécu **en libre téléchargement** dans l'espace Adhérent sur Vittavi.fr
- **Traitement immédiat** de vos feuilles de soins en agence
- **Transmission automatique** de vos décomptes à la mutuelle de vos parents
- Pas d'avance de frais grâce au **tiers payant national**

Près de **37 000** nouveaux bacheliers nous choisissent chaque année !

Notre **efficacité** est **reconnue**

- **Vittavi est recommandée** par vos associations étudiantes et la mutuelle de vos parents

Listes complètes disponibles sur www.vittavi.fr

+ Des bons plans et des réductions avec le **club VittaviLife** et le **LCL**

Vittavi et **le réseau national emeVia** facilitent votre mobilité tout au long de votre cursus !

emeVia

Le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité

Vittavi, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. Siren n° 775 584 980 est intégralement substituée par Eovi Mcd mutuelle, Siren n° 317 442 176. Vittavi fait partie de l'union Eovi Mcd. Document non contractuel et valable jusqu'au 30/09/2016. Crédits photos : emeVia. Ne pas jeter sur la voie publique. VMKI_0762a_01_0415.